

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 7 MARS 2017**

<b>Date de convocation :</b> 28 février 2017	<b>Nombre de conseillers :</b> en exercice :	15
<b>Date d'affichage du compte-rendu :</b> 07 Mars 2017	présents :	12
	votants :	14

L'an deux mille dix-sept, le sept mars à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Le Maire, Thierry LOUIS.

**Présents :** LOUIS Thierry – COSSERON Claude – BARJOL Chantal - GILLES Christophe – LEMAITRE Cyril - LECLERC Joël - LENOEL Jacqueline – MESNAGE Dominique - DIEUL Sandrine – GOYER Muriel – AUCRETERRE Stéphane - POZZO Maryvonne formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés :**

GOUBERT Eric a donné procuration de vote à GILLES Christophe.  
LEMAITRE Philippe a donné procuration de vote à LEMAITRE Cyril.

**Absente :** MACCHI Dominique.

**Secrétaire de séance :**

AUCRETERRE Stéphane.

Délibérations prises à l'unanimité :

- ✓ désignation des représentants de la commune à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche : M. Thierry LOUIS, titulaire ; madame Maryvonne POZZO, suppléante ;
- ✓ désignation de deux délégués communaux au Comité Syndical du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin : mesdames Jacqueline LENOEL et Dominique MACCHI ;
- ✓ attribution du marché public relatif à la réalisation des contrôles externes préalables à la réception des travaux d'extension du réseau d'assainissement aux hameaux Ermissé et Yvourie à l'entreprise Autobilan Réseaux pour un montant de 3 832,50 € HT ;
- ✓ acceptation du devis de l'entreprise Safege pour les travaux de raccordement de branchements chez les particuliers dans le cadre de l'extension du réseau d'assainissement aux hameaux Ermissé et Yvourie pour un montant de 4 898, 10 € HT et autorisation est donnée à M. Le Maire pour solliciter l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour une aide au financement de ces travaux ;
- ✓ modification de la délibération du 10 janvier 2017 (n°2017-01-02) autorisant M. Le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du budget principal commune 2017 et inscription des crédits supplémentaires d'un montant de 12 650,00 € TTC pour régler différentes factures relatives à l'aménagement de la zone d'activités aux hameaux Ermissé et Yvourie, à l'aménagement d'un terrain multisports et à l'aménagement du terrain forains ;
- ✓ désignation d'un référent familles à la Maison du Pays de Lessay : madame Jacqueline LENOEL.

Fait à Saint-Germain/Ay,  
Le 7 mars 2017,  
Le Maire,  
Thierry LOUIS

